

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois et le trente et un mars à dix-huit heures le Conseil Municipal de la Commune de LES OMERGUES, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Alain COSTE, Maire.

Présents : Mesdames BOUCHET Françoise, KATSAOUNIS Carole et Messieurs COSTE Alain, BUCHER Lionel, CHESNEAU Benjamin, FOLCHER Max et KATSAOUNIS Bruce.

Absents excusés : Madame COSTE Sylvie, Messieurs DE BRUYNE Vincent, TASSIN Michel.

Secrétaire de séance : Monsieur CHESNEAU Benjamin

Convocation du 24/03/2023

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de membres présents : 7

Objet : **AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT BUDGET PRINCIPAL 2022.**

Monsieur le Maire, de retour dans la salle, a repris la Présidence de l'Assemblée.

Il rappelle au Conseil Municipal le résultat de l'exercice 2022 soit :

- section de fonctionnement : excédent de 124 336.42 €
- section d'investissement : excédent de 8 357.72 €

- résultat global : **excédent de 132 694.14 €**

Monsieur le Maire indique à l'assemblée qu'il est nécessaire de délibérer sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2022.

Compte-tenu de l'excédent d'investissement de 8 357.72 €, des restes à réalisés en dépenses 40 000.00 €, il y a besoin de financement en investissement de 31 642.28 €

Compte-tenu de ce déficit d'investissement il est nécessaire d'affecter une partie de l'excédent de fonctionnement soit 31 642.28 € à l'apurement du déficit

Le Conseil, à l'unanimité,

- Décide de procéder à l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022 ainsi qu'il suit :

- 31 642.28 € à l'article 1068 section investissement pour apurement du déficit ;
- le solde soit 92 694.14 € à article 002 « excédent de fonctionnement reporté ».

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, LES OMERGUES le 03 avril 2023,

Le Maire,

Alain COSTE



Le secrétaire
Benjamin CHESNEAU

